



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:

04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :

04.06.2015

point de l'ordre du jour no:

10D

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 12 juin 2015**

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

**Absents:** Bernard, conseiller

**Le Conseil Communal;**

**Objet: acte de vente entre la Ville et les cojointes SCHUMACHER-BRANDENBURGER**

Considérant qu'il s'agit d'acte administratif de vente entre la Ville et les conjoints Monsieur Patrick SCHUMACHER et Madame Martine BRANDENBURGER par lequel la Ville vend une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Nord, au lieu-dit « rue du Cimetière », n°3027/16381, d'une contenance de 7 centiares pour un prix de 2.400,-EUR;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

l'acte de vente entre la Ville et les conjoints SCHUMACHER-BRANDENBURGER.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 25.06.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Suivent les signatures

Date qu'en tête

La bourgmestre,